

## COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DE REUNION COMMISSION *RMO* du CNIG du 4 mars 2021

**Objet :** Réunion de la commission *Règles de mise en Œuvre* du CNIG du mardi 4/03/2021 de 14h00 à 17h00.

### Ordre du jour :

1. Retours du MIG-T européen. Evolutions pour les métadonnées et leurs guides.  
(Marie Lambois, Normalisation/IGN)
2. Proposition de changement du périmètre d'INSPIRE en France.  
(Marc Leobet, SRI/MTES)
3. Evolutions sur le branchement direct entre Géocatalogue national et Data.gouv  
(Gregory Delobelle et Thierry Vilmus, BRGM)

### Liste de diffusion

Participants – Organisme	
Alix Marc – AITF	Jeremy Fleurisson – Région Normandie
Anne Sagot-Duvauroux – GIP ATgeri	Jerôme Boutet – Idéo BFC
Arnaud Gallais – CEREMA	Jerôme Desboeuf – DINUM
Benjamin Chartier – Neogeo	Mael Reboux – Rennes métropole
Carole Lecomte – MTE	Marc Leobet – MTES/CGDD/SRI/Ecolab
Chaïnez Benfisi - GéoNormandie	Maria Tomanov – région ARA
Eric Tschudy – Dreal Grand Est	Marie Lambois – IGN
Erwann Quimbert – IFREMER	Mathieu Becker – Isogéo
Fanny Lecuy – SHOM	Myriam Cros – OPENIG
Fabrice Taillefumier– GéoNormandie	Robert Rivière – MTE
François Chirié – IGN	Sébastien Dias – GIP ATgeri
Gregory Delobelle – GIP	Stéphane Mevel-Viannay – Géobretagne
Guillaume Ryckelynck – région Grand Est	Thierry Vilmus – BRGM
Guillaume Grech – MNHM	Thomas Cottinet – MTES/CGDD/SRI/Ecolab
	Pierre Vergez – IGN/CNIG

Date	Visa	Nom	Organismes
Relecture	12/03/2020	Les participants.	Commission Données
Validation	16/03/2020	Pierre Vergez	Chargé de mission IGN/CNIG

Les présentations disponibles sont sur [http://cnig.gouv.fr/?page\\_id=653](http://cnig.gouv.fr/?page_id=653).

**Compte rendu synthétique :**

### **1) Retours du MIG-T européen. Evolutions pour les métadonnées et leurs guides**

**Par Marie Lambois (IGN), représentante française au MIG-T (INSPIRE Maintenance and Implementation Group) - sous-groupe technique permanent -**

En janvier 2021 s'est tenu une réunion du groupe de maintenance technique d'INSPIRE (MIG-T). Le programme de travail 2020-2024 a été discuté et un appel à participation pour 3 actions a été lancé. Les candidats peuvent se faire connaître auprès de Marie Lambois, Thierry Vilmus ou Marc Leobet.

Cette réunion était également l'occasion de revenir sur le rapportage 2020 qui a eu lieu en Décembre. Pendant le rapportage des indicateurs sont calculés automatiquement à partir des métadonnées. L'analyse des indicateurs sur la conformité des métadonnées a montré que, en France, très peu de producteurs ont effectué de migration en se conformant au nouveau guide de saisie des métadonnées.

Une analyse plus détaillée des résultats permettrait d'identifier des erreurs fréquentes.

Des actions pourraient être envisagées par le GT Métadonnées pour communiquer sur ces erreurs. Sensibilisation possible à cette question d'ici l'échéance de 2021 :

- Réactivation possible du groupe de travail métadonnées
- Mise à jour du guide national sur les métadonnées

### **Remarques :**

- **Au niveau européen :**

La Pologne avait le même problème de conformité. Elle a réduit en 2020 le périmètre INSPIRE à ses données nationales. Elle a par exemple rassemblé en une métadonnée les métadonnées de 20 000 communes.

- **Au niveau national :**

La question est de savoir si on veut partager la Donnée, ce qui est la philosophie initiale d'INSPIRE, ou si le but est d'obtenir des bons résultats dans les rapports ?

⇒ Oui, le facteur rentabilité a investi la philosophie INSPIRE au niveau national. Après 10 ans d'expérimentation il est devenu clair qu'une Donnée non conforme est insuffisamment partageable et ne présente que peu d'intérêt pour les automates de l'économie du futur.

La question est à considérer du point de vue des financeurs. Pourquoi investir dans des Données géographiques non prioritaires et non accessibles au niveau européen ? Il est constaté que les 30 métadonnées françaises conformes sont toutes issues de producteurs nationaux.

- **Au niveau infrarégional :**

Les petites structures n'ont pas les moyens d'assumer une adéquation aux exigences européennes qui demandent des compétences rares.

- **Au niveau régional :**

On observe chez les plateformes un tiraillement Open data- INSPIRE et elles sont parfois obligées de faire le grand écart entre le plus et le moins formaté...

Cette situation demande un travail de réflexion globale pour prendre les décisions adéquates.

⇒ Les standards sont trop complexes par rapport aux ressources et il y a un danger à s'enfermer dans le domaine géographique en perdant de vue les aspects pratiques.

INSPIRE a permis la mise en place d'infrastructures qui vont pouvoir gérer de façon beaucoup plus souple l'Open Data et toutes les données qui s'appuient sur l'information géographique.

L'horizon est changeant, qui dépend beaucoup des politiques environnementales, mais il est possible de garder le contact avec en se conformant aux règlements.

Le prochain rendez-vous est en décembre 2021. Même si les données régionales ne semblent plus prioritaires, il est possible de frapper à cette porte pour le futur en mettant à disposition des métadonnées en conformité.

Le guide devrait comporter :

- des modèles pour tous les outils
- des fiches représentatives
- des exemples détaillés sur les 3 plus gros types d'erreur.

⇒ Création d'un rendez-vous pour le GT métadonnées. Tous les acteurs sont invités à participer au Doodle qui permettra d'organiser la mise à jour du Guide des métadonnées.

## **2) Proposition de changement du périmètre d'INSPIRE en France.**

**Par Marc Leobet, MTES/Ecolab**

Depuis quatre ans, nous connaissons le problème que pose la grande quantité de données inscrites dans le périmètre français d'INSPIRE.

Ce périmètre a été défini dès 2008 dans le cadre d'une politique extensive d'ouverture des données environnementale. INSPIRE a ainsi dopé la diffusion de données ouvertes, ce qui a eu plusieurs conséquences : l'élan considérable de l'open data français qui a pu inspirer la Commission européenne pour la directive Open data, l'essor des plateformes régionales dont la place a été actée dans la loi NOTRe, et l'impossibilité de trouver une donnée particulière au niveau français.

L'évolution du périmètre polonais pour INSPIRE a servi d'exemple : cent fois moins de données, une meilleure accessibilité et une interopérabilité accrue ainsi que la reconnaissance par la Commission européenne de ce signe de maturité des IDG.

En France, ce foisonnement de bases de données est coûteux en ressources sans apporter de gain au niveau national et européen.

L'avenir est plutôt de :

- ne retenir que les données prioritaires et de référence,
- renforcer l'inclusion des données locales dans les bases nationales de référence lorsque c'est justifié,
- continuer à promouvoir des standards nationaux adaptés à la situation française tout en conservant la conformité avec le règlement Interopérabilité européen dans un CNIG rénové.

### **Remarques et questions :**

#### **La liste des données prioritaires**

Liste prioritaire figure en haut de la page : [http://cnig.gouv.fr/?page\\_id=653](http://cnig.gouv.fr/?page_id=653)

Les choix qui ont prévalu dans la création de cette liste ont été dictés par

- la demande de la DG environnement,
- la conformité à INSPIRE, où sa possibilité,
- la cohérence des Données au niveau national (ce qui est une raison d'être des Standards CNIG).

Cette liste est évolutive. On imagine qu'elle comprendra dans un futur proche un OCS (Données d'occupation des sols) harmonisé au niveau national dans le futur.

#### **Simplification**

Que devient le processus de simplification des modèles demandé par la France? Son avis a été trop isolé sur ce point.

On se dirige au contraire vers une amplification des contraintes, avec des modèles plus riches. Le groupes de travail UNGGIM Europe ( United Nations Global Geospatial Information Managment) reprend ce qui a été fait par INSPIRE pour lui donner plus de contraintes et sur plus de contenus.

#### **Interopérabilité**

L'interopérabilité est la seconde marche de la mise en œuvre INSPIRE, après la création de l'infrastructure nationale et ses plateformes de services.

2 exemples fonctionnent parfaitement : Le Géoportail de l'Urbanisme et Georisque.

**Un obstacle majeur est que les contraintes sont assumées pour des besoins qui ne concernent pas les producteurs, dès lors que l'on quitte le niveau national.**

- ⇒ Les standards sont rarement implémentés dans la limite des règlements, et le moindre écart empêche l'échange correct des Données. Prolonger le temps des expérimentations au-delà des 10 ans écoulés n'est plus envisageable. Aujourd'hui, 100% des Données fond de carte pour les travaux transfrontaliers sont opérés avec des Données Open StreetMap, même si d'autres données thématiques sont fournies par les partenaires.

### **Enjeux des plateformes**

L'enjeu des plateformes a changé lui aussi.

- L'avènement de l'Open data et le mixage des Données géographiques avec d'autres Données demandent plus de souplesse.
- L'éloignement avec les contraintes INSPIRE en fait partie. D'autant que les fonds FEDER européens ne sont pas là pour se mettre en conformité.
- Que vont devenir les connexions au Géocatalogue, les efforts d'harmonisations entre les régions ?

### **Détricotage**

Ainsi que cela a été évoqué lors d'un bilan des régions de France, ces changements ne sont pas toujours bien perçus loin de la capitale.

Les décisions paraissent centralisées, alors que conséquences vont être supportées par les plateformes. En effet, le danger de voir des données régionales devenir isolées par manque d'interopérabilité est grand.

Cela ressemble à un détricotage de tout ce qui a été réalisé depuis 2010.

⇒ Une nouvelle gouvernance de l'Information géographique par le CNIG est en train de se mettre en place, qui permettra de débattre sur le périmètre des données de rapportage. De nouvelles actions peuvent être posées et les avis de tous sont demandés sur la façon de procéder. Un arbitrage au plus haut niveau sera possible, sur la base d'études d'impact par exemple.

### **3) L'infrastructure mise en place par le BRGM**

#### **Par Gregory Delobelle (BRGM)**

La pérennité du projet geo.data.gouv.fr étant devenue très incertaine (plus de budget pour financer de nouveaux développements voire garantir le maintien en conditions opérationnelles), Ecolab a demandé au BRGM d'étudier les alternatives possibles.

Les architectes du BRGM ont étudié plusieurs scénarios comme la faisabilité d'une intégration de l'outil geo.data.gouv en tant que tel au sein de l'infrastructure du géocatalogue, l'intégration progressive des fonctionnalités supplémentaires de geo.data.gouv au sein de géocatalogue ou même le re-développement des fonctionnalités des deux outils au sein d'un nouvel outil.

Le scénario retenu combine les avantages de plusieurs des approches étudiées : en se basant sur l'outil Geocatalogue existant, on développe un lien direct vers data.gouv (ce qui était une fonctionnalité phare de geo.data.gouv ) et on implémente progressivement les fonctionnalités intéressantes de geo.data.gouv (conversion des données à différents formats, vérification de l'accessibilité des données, amélioration de la pertinence des recherches).

Ce scénario nécessite un rapprochement avec les équipes de data.gouv, avec une première réunion le 12 mars. Une fois ce scénario implémenté, nous accompagneront les adhérents actuels de geo.data.gouv vers la nouvelle solution.

**Remarques :**

- Les 2 plateformes ont été estimées trop différentes pour une fusion. Le choix de l'hébergement a priori plus simple demandait un financement trop important.
- Ce rapprochement implique de nombreux travaux similaires aux niveaux local et national. La gestion des doublons va rentrer en compte pour les plateformes. Il faut organiser un échange car des développements seront similaires ou dépendants. Il est proposé que le développement de l'outil se fasse en open source pour permettre une reprise par d'autres partenaires ou producteurs de données.
- ⇒ Le projet du BRGM a pour objectif d'être achevé en fin 2021. Il comprend une phase automatique et une phase collaborative, à venir.
- La taille et le rôle du Géocatalogue est le type de question pour laquelle le CNIG offre un lieu de débat. Le rapportage INSPIRE se limitant à des données prioritaires ne change pas la capacité du Géocatalogue de référencer les métadonnées en-dehors d'un périmètre dédié à INSPIRE.

⇒ Si nécessaire le groupe de travail Géocatalogue sera réactivé.  
[http://cniq.gouv.fr/?page\\_id=12422](http://cniq.gouv.fr/?page_id=12422) . Il sera tenu compte des nouvelles propositions pour plus d'interaction entre données nationales et régionales.